



## PROCES VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE VISIOCONFERENCE LE 03 OCTOBRE 2020

#### CLUBS REPRESENTES :

Du 04 : CE MEEN, DLB ESCRIME

Du 05 : GAP HAUTES ALPES

Du 06 : EE ANTIBES, CE CANNES, LE CANNET ES, NICE OGC, US CAGNES/MER, NICE CJE, US VILLEFRANCHE/MER

Du 13 : GEMENOS EC, CE MEYREUIL, ISTRES SE, MARSEILLE EC, OLYMPIQUE EC, CEP ARLES, AMICALE CRAU, LAME DE GARDANNE, OC CABRIES, ESCRIME PAYS D'AIX

Du 83 : CE SEYNOIS, CS COGOLINOIS, HYERES, TOULON, SIX FOURS SE, CE SANARYEN,

Du 84 : MONTEUX EC,

Du 98 : ESCRIME ET PISTOLET DE MONACO

EXCUSES : AUC ESCRIME, L'ESTOCADE, ASE AVIGNONNAISE

#### NON REPRESENTES :

SAINT AUBAN, MANOSQUE, CE DIGNOIS, LA FINE LAME VEYNOISE,

GRASSE CE, VALBONNE CO, CE PAYS VENCOIS, MANDELIEU LA NAPOULE, DRAGUIGNAN CE, FREJUS AMSL, LA GARDE AJS,

AUBAGNE, ESCRIME PROVENCE, MARTIGUES, PAYS SALONNAIS, INSTITUT VALLIER, AVIGNON THEATRE, GLAIVE DE CARPENTRAS, CE ORANGEAIS, SORGUES SE

#### EGALEMENT PRESENTS :

Membres du Comité Directeur : Monsieur Jean-Matthieu CHARPENTIER, Maître Marie-Chantal DEMAILLE, Monsieur Alain GARNIER, Madame Claude HAFFNER, Maître Frédéric MOLINA, Monsieur Marc RANCUREL et Maître Guy TRAVI.

Candidats au Comité Directeur : Madame Christel GAVEN MARY et Maître Bernard THOME

Cadres techniques : Maître Olivier LAMBERT et Maître Denis DURAND

#### POINT 1 : ACCUEIL

- **Pointage des salles**

Au vu de la feuille de présence sont représentés 29 clubs comptant 167 voix sur 261.

- **Ouverture de séance**

Monsieur GARNIER, Président, constate que l'assemblée peut valablement délibérer et déclare la séance ouverte.

Il note la diligence du cabinet GIGHO, notre expert-comptable, et salue le travail de Monsieur Marc RANCUREL, notre trésorier, tout en indiquant que celui-ci ne souhaite pas poursuivre ses fonctions pour raisons personnelles.

Monsieur Alain GARNIER rend un hommage particulier à Maître Hubert GEA disparu le 9 avril 2020 et retrace sa belle carrière dans l'enseignement de l'escrime. Il demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence en sa mémoire.

L AG

Deux clubs ont élu un nouveau président : Monsieur Patrick RUEL pour l'AJS LA GARDE et Monsieur Romain GRILLOT pour The Gardians de Cannes.  
Un nouveau club a vu le jour : l'Académie de sabre Laser de Nice.  
Un regret : la mise en sommeil du club de Veynes.  
Félicitations au nouveau président de l'association départementale d'escrime des Bouches du Rhône : Monsieur Damien CABRERA.

## **POINT 2 : RAPPORTS D'ACTIVITE**

### **APPROBATION PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21/09/2019**

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Comité régional tenue le 21 septembre 2019 à AIX EN PROVENCE est approuvé à l'unanimité.

### **REUNIONS**

Le Comité Directeur s'est réuni 4 fois :

- le 14 décembre 2019 et le 29 février 2020 à AIX EN PROVENCE, le 18 avril 2020, et le 27 juin par visioconférence.

Le Bureau s'est réuni le 18 novembre 2019 et le 13 janvier 2020 à CABRIES, et le 2 juin 2020 en visioconférence.

### **PRIME DE CROISSANCE**

Son financement est pris en charge à concurrence de 15€ par la FFE et de 15€ par le Comité Régional. Son montant s'est élevé pour l'année 2019/2020 à 2205 euros à la charge du comité régional. Elle est reconduite par l'assemblée à l'unanimité pour la saison 2020/2021 en ce qui concerne la part régionale.

### **RAPPORT COMMISSION REGIONALE LOISIRS**

Monsieur Jean-Marie GROSSELLE, responsable de la commission régionale des loisirs constate que les problèmes sanitaires COVID ont empêché l'animation loisir de se dérouler comme les années précédentes.

### **BILAN LICENCES**

Le comité régional comptait au 31 août 2020 3.684 licenciés soit 125 de moins que l'année précédente. Cette baisse s'avère constante depuis quelques saisons et il faut espérer que la reprise des compétitions, la réouverture totale des gymnases et les performances françaises aux prochains JO de 2021 relanceront l'activité.

### **POINT SUR LE SITE INTERNET**

Notre site est bien fréquenté : plus de 22000 connexions et près de 50000 pages visitées.

## **POINT 3 : RAPPORT FINANCIER**

Monsieur Marc RANCUREL trésorier, présente l'état détaillé des recettes et dépenses pour l'exercice 2019/2020 conforme à celui adressé aux clubs préalablement à la tenue de l'assemblée.

Le bilan présente un solde positif de 13.364 € qui s'explique par l'annulation de la Fête des Jeunes dont l'impact sur les finances est de l'ordre de 11.000 €

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier également à l'unanimité.

- **Rapport de l'expert-comptable**

Le rapport signé par Monsieur GIGHO, expert-comptable, est lu à l'assemblée. Il ne relève aucune anomalie dans les comptes présentés.

- **Proposition affectation du résultat.**

L'assemblée, à l'unanimité décide du report du solde positif de 13.364 euros sur l'exercice 2020/2021.

*K AG*



#### POINT 4 : BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

Le budget de l'exercice 2019/2020 présenté par Monsieur Alain GARNIER est voté à l'unanimité.  
Le montant du [prix des licences 2020/2021](#) est également voté à l'unanimité.  
Le budget et le document détaillant le prix des licences seront annexés au présent procès verbal.

#### POINT 5 : RAPPORT SPORTIF

Ce rapport est présenté par Maître Olivier LAMBERT, Cadre Technique Régional.

En préambule, Maître LAMBERT insiste sur le fait que l'année sportive a été tronquée à cause de la COVID-19 et du confinement : pas de fête des jeunes, pas de championnat de France et surtout report des jeux aux olympiques à l'année prochaine.

Il espère que ces mêmes jeux auront bien lieu à l'été 2021.

Il rappelle que pour ces jeux Erwann LE PECHOUX du Pays d'Aix est déjà qualifié et espère que d'autres tireurs de la région (entre autres du club de l'OGCN comme Solène BUITRILLE) feront partie du voyage à Tokyo.

Maître LAMBERT énumère les actions sportives du CRE Région Sud ainsi que les résultats marquants obtenus par les tireurs du Comité Régional.

Il évoque les belles performances de Solène BUITRILLE de l'OGCN, la victoire en coupe d'Europe au sabre d'Anne POUPINET et l'ensemble des performances réalisées par l'ancien cannois Rafael SAVIN au fleuret, numéro 1 au classement mondial des M 20 avant le confinement.

Par ailleurs il nous informe également qu'à l'épée, Tom KIEFFER, après s'être remis de ces blessures, a été admis au pôle espoir de REIMS.

- **Approbation du règlement des épreuves**

Le règlement des épreuves pour la saison 2020/2021 est adopté à l'unanimité.

Il sera consultable sur le [site du Comité régional](#).

Madame Catherine DEFOLINY propose que lors des futures Assemblées Générales de chaque Association Départementale bénéficiant d'une aide de 5 €/licencié du Comité Régional, soit établi un compte-rendu des actions menées.

#### POINT 6 : ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le Président revient sur le déroulement de la saison 2019/2020 perturbée par la COVID-19 et ses conséquences sur la tenue des épreuves à tous les niveaux et la vie des clubs.

Le Comité Régional a nonobstant fonctionné en recourant aux techniques de vidéo conférences.

Il évoque également l'Agence Nationale du Sport et ses suites notamment en ce qui concerne les demandes de subventions maintenant gérées par la FFE.

Le texte de cette allocution sera annexé au présent procès-verbal.

#### POINT 7 : CLOTURE

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare l'assemblée close.

**Alain GARNIER**  
Président



**Claude HAFFNER**  
Secrétaire Générale

